

Depuis quand le baccalauréat est-il anonyme ?

Réponse apportée le **09/17/2013** par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

J'ai trouvé la réponse à votre question à partir de l'ouvrage suivant, présent dans nos collections :

* Titre : Histoire du baccalauréat

Auteur(s) : Mergnac, Marie-Odile ; Renaudin, Cécile

Editeur : Archives & culture, Paris: 2009

Résumé : Histoire de ce diplôme créé par Napoléon Ier, à l'origine comme premier grade universitaire, abordant les polémiques qui ont accompagné ses évolutions.

Localisation – Cote : 372.8 MER

Niveau 2 – Droit, économie, sc. sociales

En parcourant ce livre, voici la réponse apportée à votre demande, je cite :

» C'est le décret du 7 Août 1927 qui, en autres réformes, prévoit désormais l'anonymat des copies des candidats au baccalauréat »

Eurêkoi – Bpi (Bibliothèque publique d'information)